



29 septembre : le Spelc au cœur de la mobilisation !

Le mardi 29 septembre, le Spelc a appelé les personnels de l'Éducation nationale à une journée nationale de grève et de mobilisation. Cette journée, organisée dans le cadre d'un appel unitaire des organisations syndicales de la Fonction publique, plaçait au premier plan les questions de rémunération, de pouvoir d'achat, de carrières et de moyens pour les enseignants.

Parmi les revendications mises en avant figuraient notamment une revalorisation générale des rémunérations, une évolution de la valeur du point d'indice, la refonte des grilles indiciaires et une meilleure progression des carrières.

Dans l'Éducation nationale, ces revendications s'inscrivent dans un contexte marqué par les difficultés de recrutement et de fidélisation, ainsi que par des conditions de travail préoccupantes. La question des moyens consacrés à l'École faisait également partie des motifs de mobilisation.

Le Spelc partage une préoccupation centrale : l'attractivité du métier passe nécessairement par une meilleure reconnaissance des personnels, de leur engagement et de leurs qualifications. Pour les enseignants du privé sous contrat, cette question prend une dimension particulière : les évolutions de rémunération et de carrière doivent tenir compte de leur situation spécifique et garantir une véritable reconnaissance professionnelle.

Le mouvement du 29 septembre intervient également à l'approche des élections professionnelles de décembre 2026, rendez-vous important pour permettre aux personnels de choisir leurs représentants et de faire entendre leurs attentes sur les salaires, les carrières, les conditions de travail et la protection sociale.

Les chiffres de la mobilisation

Selon les données communiquées par le ministère de l'Éducation nationale, le taux de participation estimé à la grève du 29 septembre s'établissait à 13,71 % chez les enseignants, avec 15,28 % dans le premier degré et 12,74 % dans le second degré.

Au-delà de cette journée de mobilisation, les questions de pouvoir d'achat, de revalorisation des carrières et d'attractivité du métier restent donc pleinement posées. Pour le Spelc, elles constituent des enjeux majeurs pour l'avenir de l'enseignement privé sous contrat et pour la reconnaissance de celles et ceux qui font vivre l'École au quotidien.